

Circuits transnationaux d'endettement et parcours migratoire : rémitances, échanges économiques et dettes des migrants en Suisse

Caroline Henchoz¹, Francesca Poggia Miletì² et Tristan Coste³

En Suisse, il n'existe pas de statistiques fiables et détaillées sur l'endettement des populations issues de la migration. On sait toutefois que les personnes de nationalité étrangère sont plus de la moitié à vivre dans un ménage avec des dettes (Office fédéral de la statistique, 2017). Elles sont plus de six sur dix lorsqu'elles proviennent d'un État non européen alors que c'est le cas de moins de quatre Suisses sur dix. Lorsqu'on s'intéresse au cumul de dettes, qui est l'indicateur retenu par l'Office fédéral de la statistique suisse (OFS) pour évaluer le surendettement, on arrive au même constat. Les personnes de nationalité étrangère sont deux fois plus nombreuses que les Suisses à vivre dans un ménage qui cumule trois types de dettes différentes⁴, et presque trois fois plus nombreuses si elles sont d'origine non européenne (respectivement 13 %, 6,3 % et 16,9 %) (Office fédéral de la statistique, 2017).

Ces chiffres doivent être considérés avec prudence. La présence de dettes est une donnée récoltée au niveau du ménage et non des individus. Les caractéristiques sociodémographiques concernent par conséquent le répondant principal à l'enquête qui n'est pas nécessairement la personne endettée au sein du ménage. En outre, les personnes issues de la migration ayant acquis la nationalité suisse et les migrants qui ne sont pas des résidents permanents ne sont pas pris en compte dans cette statistique. Malgré cela, ces données ont de quoi interroger : peut-on faire un lien entre migration et endettement privé et si oui, comment l'expliquer ?

1 Sociologue, maîtresse d'enseignement et de recherche, Université de Fribourg, Sociologie, Département des Sciences sociales, Bd. de Pérolles 90, 1700 Fribourg, Suisse ; professeure assistante, HES-SO Valais-Wallis, Institut Travail Social, Rte de la Plaine 2, 3960 Sierre, Suisse ; caroline.henchoz@unifr.ch

2 Sociologue, professeure, Université de Fribourg, Sociologie, Département des Sciences sociales, Bd. de Pérolles 90, 1700 Fribourg, Suisse ; francesca.poggia@unifr.ch

3 Sociologue, collaborateur scientifique, Université de Fribourg, Sociologie, Département des Sciences sociales, Bd. de Pérolles 90, 1700 Fribourg, Suisse ; tristan.coste@unifr.ch

4 L'OFS considère comme étant des dettes de différents types : les arriérés de paiement, les leasings pour véhicule, les dettes auprès d'un proche, les petits crédits, etc.

À notre connaissance, le rapport entre parcours migratoire et endettement a été peu traité (Platt *et al.*, 2017 : 119). Excepté quelques études s'intéressant au parcours migratoire professionnel (Davidson, 2013 ; Hoang et Yeoh, 2015 ; Mosse *et al.*, 2002 ; Platt *et al.*, 2017 ; Sobieszczyk, 2002 ; Stoll, 2010), le lien entre endettement et migration a surtout été abordé par les études sur les rémitances et celles sur le financement de la migration par l'endettement. L'objectif de cet article est de s'appuyer sur les expériences vécues par des migrants⁵ pour présenter de manière plus exhaustive les opportunités et les risques de s'endetter durant le parcours migratoire, de l'arrivée à l'installation durable dans le pays d'accueil, en l'occurrence la Suisse.

Nous appuyant sur la socioéconomie de la dette développée récemment (Guérin et Venkatasubramanian, 2020) et les travaux de Zelizer (2004 et 2015) sur les circuits de commerce et de rémitances, nous développons le concept de circuit d'endettement transnational, le mieux à même selon nous de rendre compte des différentes formes et fonctions que prend l'endettement durant le parcours migratoire. Nous montrons que l'endettement des migrants s'inscrit dans des circuits transnationaux d'endettement dont les pratiques d'échanges économiques variées (prêts, dons, rémitances, etc.) ont des fonctions et des significations sociales spécifiques au phénomène migratoire. En ce sens, si l'endettement est une expérience économique, il relève aussi d'expériences morales et sociales diverses. Cela nuance l'idée largement répandue⁶ qui veut que l'endettement, et en particulier le surendettement, soit le résultat d'un manque de connaissances et de capacités financières, relevant essentiellement d'un déficit de compétences économiques et cognitives comme la capacité à calculer, budgéter, anticiper et épargner. L'apport de cet article est de questionner cette vision en analysant les expériences vécues par une population rarement considérée en tant que telle dans les études sur l'endettement et dont les formes spécifiques d'endettement ne sont que peu étudiées dans le cadre de la sociologie des migrations.

Endettement et migration

La question du lien entre migration et endettement a essentiellement été abordée par la littérature sur la *debt-financed migration*, que nous traduisons ici par la migration financée par l'endettement, et celle sur les rémitances, un néologisme provenant du verbe latin *remittere* (renvoyer) qui fait référence aux transferts financiers effectués par les migrants à partir du pays d'accueil à destination de personnes (parents, proches, amis, etc.) résidant au pays d'origine (OCDE, 2006 : 151). Ces deux courants de recherche partent du constat que les coûts de la migration étant élevés, peu d'individus ou de familles peuvent l'autofinancer.

⁵ Dans cet article, le terme migrant fait référence aux personnes qui ont elles-mêmes migré en Suisse (et non leurs descendants).

⁶ Ramsay (2011 : 13) relève ainsi que les concepts de responsabilités individuelles et d'éducation financière ou *financial literacy* sont importants dans les milieux politiques et dans les institutions de gestion de dettes et de désendettement. Le manque de connaissances ou de capacités financières comme cause du surendettement est invoqué par l'OCDE dès 2005 pour encourager les États membres à développer des stratégies de *financial literacy* ou éducation financière (OECD, 2005). Le présupposé de l'absence de connaissances financières ou illettrisme financier (*financial illiteracy*) au fondement de ces programmes est toutefois remis en question par des recherches issues de l'anthropologie et la sociologie économique (Guérin, 2012 ; Henchoz, 2016).

Les candidats à la migration doivent par conséquent recourir à des prêteurs divers (membres de la famille, proches, banques, prêteurs privés, employeurs).

La migration financée par l'endettement

Le premier article scientifique portant explicitement sur la migration financée par l'endettement et ses conséquences est celui de Friebel et Guriev en 2006 (Djajić et Vinogradova, 2011 : 4). Ceux-ci développent un modèle économique examinant sous quelles conditions les prêteurs-trafiants (*smuggler*) accordent un prêt à leur client. Selon leur modèle, les prêteurs ont tout intérêt à ce que leur client ait un statut de travailleur illégal, car ils peuvent alors s'assurer des termes du contrat par la coercition et la menace si nécessaire. En obtenant un statut légal, les débiteurs risquent en effet de leur faire défaut, le système protégeant les travailleurs légaux (Friebel et Guriev, 2006). D'autres publications ont mis en avant les contraintes subies par les migrants illégaux endettés, et notamment le travail en servitude (*debt bondage*) lorsque l'employeur ou l'agent de recrutement est aussi le créancier (Marius-Gnanou, 2008) ou lorsque les contraintes de remboursement des dettes sont telles que les migrants n'ont pas la possibilité de mettre fin à leur contrat même si les conditions de travail sont abusives (Djajić et Vinogradova, 2011 ; International Labour Organization, 2016 ; Marius-Gnanou, 2008). On observe aussi des rapports de subordination économique des femmes migrantes au sein des couples (Mellini et Poglià Mileti, 2016) ainsi que des formes d'exploitation sexuelle liées au remboursement des dettes (Gustafsson, 2005 ; Kara, 2010). Cette nouvelle forme d'esclavage est régulièrement dénoncée (United Nations, 2016).

Cette vision négative d'un endettement induisant des relations de dépendance, de précarité et de pouvoir asymétriques sur le marché du travail est toutefois nuancée par d'autres recherches relevant que l'endettement peut aussi être le fruit d'un choix visant à favoriser la mobilité dans l'objectif de garantir à plus long terme des libertés futures (Davidson, 2013 ; Platt *et al.*, 2017). Se fondant sur leurs observations en Inde concernant la servitude pour dettes, Guérin et Venkatasubramanian (2020) relèvent ainsi que si l'exploitation financière doit être considérée, l'endettement a aussi, et parfois en parallèle, d'autres fonctions : il peut être source de sociabilité, d'emploi, d'information, de protection et d'émancipation.

Endettement et rémitances

Le phénomène des rémitances, dont l'étude s'est développée conjointement aux approches transnationales, est d'une ampleur financière considérable (Bolzman et Guissé, 2010). À titre illustratif, en 2015, les migrants vivant en Suisse ont versé presque 25 milliards de francs suisses⁷ à l'étranger, ce qui les place en quatrième position juste derrière les migrants vivant aux États-Unis, en Arabie Saoudite et en Russie (The World Bank Group, 2016 : 14). Dans la littérature, les rémitances sont par ailleurs étroitement associées à l'endettement privé, soit parce que le remboursement d'une dette réduit la somme qui sera envoyée au pays d'origine, soit parce qu'une partie de la somme versée consiste en un remboursement de dette (Platt *et al.*, 2017).

⁷ Début 2021, 1 franc suisse est égal à 0,90 euro environ. Dans ce texte, toutes les indications de francs font référence aux francs suisses.

Les recherches abordant la question du lien entre rémitances et endettement adoptent initialement une vision positive de la migration en termes de « *win-win* », le pays d'accueil et le pays d'origine apparaissant tous deux comme bénéficiaires des apports de la migration (Findlay, 2001). Au niveau macroéconomique, ces transferts financiers représentent pour le pays d'origine le moyen d'accéder à des finances externes à plus bas coût que s'il s'agissait d'emprunter à un pays étranger (Gosh, 2006 : 55). Au niveau microéconomique qui nous intéresse plus particulièrement ici, la littérature sur les rémitances relève trois principales fonctions de la dette dans le cadre des migrations :

La dette investissement

Contrairement à l'approche néoclassique, la nouvelle économie des migrations soutient que la décision de migrer n'est pas uniquement prise par l'individu dans un calcul coût-bénéfice, mais qu'elle doit aussi être considérée comme un choix stratégique collectif (Laz Moreira, 2012 ; Piguët, 2013). Dans le même sens, l'endettement est perçu comme le fruit d'une stratégie collective, un investissement commun dans un projet migratoire. Pour les migrants, l'endettement est un accélérateur de mobilité géographique, sociale et économique (Hoang et Yeoh, 2015 ; Platt *et al.*, 2017 ; Stark, 1991 ; Taylor, 2006). Pour les proches, accorder un prêt constitue le fondement d'un « contrat implicite » qui lie les parties et vise à terme à augmenter leurs revenus grâce aux transferts financiers que feront les migrants par la suite (Rapoport et Docquier, 2006 : 28). Pour d'autres auteurs, un « contrat de prêt familial implicite » (Poirine, 1997) s'est noué bien avant le projet migratoire, lorsque les parents ont investi dans l'éducation de leurs enfants avec l'espoir que cela produise ses fruits plus tard (El Hamma, 2015 : 99). Dans tous les cas, selon cette appréhension, l'endettement peut se lire comme un investissement collectif visant l'ascension sociale et économique du migrant et dont les fruits seront partagés avec les proches et les membres de la communauté qui y ont contribué.

La dette à rembourser, cause de rémitances

Selon la nouvelle économie des migrations, les envois de fonds transnationaux sont en partie le résultat d'une migration financée par l'endettement. Rembourser ses dettes inciterait à l'envoi de rémitances. Cela expliquerait également les sommes d'argent considérables versées par les migrants au pays d'origine (Agarwal et Horowitz, 2002 ; Poirine, 1997). Plusieurs études sur les envois de migrants afghans (Monsutti, 2005 ; Siegel et Loschmann, 2015) nuancent toutefois l'explication du remboursement de la dette, les migrants endettés transférant moins souvent de l'argent et dans des montants plus faibles que ceux qui ne le sont pas.

La dette comme source de financement des rémitances

Si l'endettement est d'abord perçu comme un gain pour les deux parties de l'échange, cette vision en termes de « *win-win* » se ternit lorsqu'on commence à s'intéresser aux difficultés rencontrées pour financer les rémitances (Platt *et al.*, 2017). Dans une étude sur des migrants d'origine philippine en Italie, Basa *et al.* (2012) proposent la notion de « chaîne de dettes » pour souligner que le remboursement d'une dette s'inscrit parfois dans des « contrats familiaux inter-temporels » (Rapoport et Docquier, 2006) où l'endettement engendre

l'endettement. Il s'agit d'« accumuler des emprunts à intérêts élevés pour payer des dettes antérieures » (Basa *et al.*, 2012 : 45), ce qui diminue d'autant plus le budget à disposition et perpétue ainsi « un système de dettes et de dépendance » (Mosse *et al.*, 2002 : 60).

Cadre théorique de l'enquête : des circuits d'endettement propres à l'expérience migratoire

Nous pouvons tirer plusieurs constats de ce bref tour d'horizon de la littérature. Premièrement, la dette occupe plusieurs fonctions dans le parcours migratoire. Elle implique des devoirs et des obligations, mais elle offre aussi des opportunités d'émancipation. Ces fonctions varient selon les étapes de la migration. L'endettement est source de liberté, car il permet le départ vers d'autres horizons et un avenir que l'on veut meilleur, mais il peut devenir contrainte et source d'oppression durant la période de remboursement des dettes, sa fonction émancipatoire n'étant restaurée qu'après. Deuxièmement, l'interprétation dominante de l'endettement non maîtrisé comme étant un acte résultant d'un comportement économique inadéquat tel un manque de gestion, de planification ou de culture financière est remis en question par l'existence d'une autre forme d'endettement que nous qualifions de communautaire dans le sens où des individus s'endettent pour que d'autres — souvent éloignés géographiquement — bénéficient des fonds empruntés⁸.

Afin de mieux saisir cette dimension temporelle, transnationale et dynamique de l'endettement des migrants, nous avons fondé notre analyse sur les quatre principes du paradigme du parcours de vie développé par Elder (Elder, 1998 ; Elder *et al.*, 2013 ; Elder *et al.*, 2003) particulièrement utiles pour saisir la dynamique des processus d'endettement (Henchoz *et al.*, 2021) : 1) Le principe de l'insertion dans un contexte historique, social, économique, juridique et institutionnel souligne le rôle du cadre de vie. Selon un certain nombre d'études, les comportements économiques sont davantage déterminés par le contexte dans lequel vivent les migrants que par leur origine culturelle (Carroll *et al.*, 1999 ; Solheim et Yang, 2010). Les recherches sur le *debt bondage* relèvent ainsi que les lois sur l'immigration peuvent contribuer à favoriser ou défavoriser des pratiques coercitives ou des formes d'abus divers vis-à-vis des migrants endettés (Davidson, 2013 ; Standing, 2011) ; 2) Le principe de la temporalité ou de développement dans la durée invite à replacer l'endettement dans une expérience de vie, et notamment dans différentes étapes du parcours migratoire ; 3) Selon le principe des vies liées, l'endettement est à inscrire dans les réseaux de relations dans lesquels l'individu est engagé ; et enfin 4) le principe d'intentionnalité veut que les personnes aient des capacités et des stratégies individuelles à même d'influencer leur situation et leur statut économiques.

⁸ L'endettement pour autrui n'est pas une pratique réservée aux migrants. En 2010 en France, 5 % des personnes interrogées vivant dans un ménage surendetté attribuaient leurs difficultés financières à l'entraide intergénérationnelle (Banque de France, 2011 : 8). En Suisse en 2015, presque 8 % de la population venant consulter un service de Dettes Conseils Suisse pour une aide à la gestion des dettes ou au désendettement attribuaient leurs problèmes financiers à un soutien versé à des tiers (Dettes Conseil Suisse, 2016 : 14).

Le troisième constat que l'on peut tirer de notre recension de la littérature est que les explications du lien entre dette et migration se fondent essentiellement sur une approche matérielle de la dette, soit une transaction financière définie en termes de prix, de garanties et de modalités de remboursement. Or selon la socioéconomie de la dette développée par Guérin et Venkatasubramanian (2020), la dette n'est pas qu'une transaction matérielle. C'est aussi une relation de pouvoir (indissociable d'un ensemble d'interdépendances, de protection et de différenciation sociale) et une expérience sociale et morale (imprégnée de subjectivités, d'obligations ressenties et aussi d'aspirations).

Tenir compte de ces différents éléments nous a conduits à développer le concept de « circuit d'endettement transnational ». Ce concept renvoie à ceux de « circuit économique » et de « circuit de rémitances » proposés par Zelizer (2004 et 2015) pour rendre compte du fait que l'argent, dans notre cas, la dette n'est pas une réalité homogène. Nous retenons de cette approche que l'on peut distinguer différentes formes de dettes selon les contextes et l'étape du parcours migratoire dans laquelle elles prennent place, les relations sociales dans lesquelles elles s'inscrivent, les médias par lesquels elles transitent et les fonctions particulières que les partenaires impliqués lui attribuent. Le concept de circuit illustre selon nous la notion dynamique de circulation qui caractérise le processus d'endettement rattaché à un parcours migratoire : circulation des personnes dans des espaces géographiques divers, circulation des flux financiers au-delà des frontières, circulation des échanges au sein de relations sociales parfois fort éloignées, circulation des statuts et des positions des partenaires de l'échange, etc. En ce sens, la dimension transnationale caractérise les différentes dimensions du circuit qui dépassent un cadre national spécifique.

Population et méthode

Trente-sept entretiens approfondis ont été menés en Suisse romande entre 2016 et 2018 auprès de dix-huit femmes et dix-neuf hommes⁹. Pour le recrutement de notre population, nous avons privilégié un échantillonnage ciblé (*purposive sampling*) (Patton, 1990). Ce type d'échantillonnage a l'avantage de favoriser les exemples riches en informations en regard de la question de recherche. Nous avons délibérément sélectionné un large éventail de profils variant de manière distincte (Emmel, 2013). Hormis le fait d'avoir une expérience migratoire¹⁰ et d'être ou d'avoir été endettées, les personnes interrogées sont d'âge (dix-neuf à soixante-neuf ans) et d'origine divers (neuf d'Afrique Sub-saharienne ; deux d'Afrique du Nord ; trois du Moyen-Orient ; treize d'Europe ; six d'Asie ; quatre d'Amérique du Sud). Elles ont des revenus nets très disparates. Ceux-ci vont de quelques centaines de francs à plus de 10 000 francs suisses par mois, notre population étant recrutée autant parmi les étudiants que les cadres d'entreprise en passant par les métiers de la vente, du bâtiment et du *care*. Quant aux dettes,

9 Entretiens menés dans le cadre d'une recherche financée par le Fonds national suisse de la recherche sur les processus d'endettement en Suisse (2015-2019) et dans le cadre de deux séminaires de sociologie de niveau Master sur les rémitances. Nous remercions les étudiant·e·s du SP-2016 et 2018 qui y ont participé pour leur importante contribution à cet article.

10 Il s'agit ici de personnes nées à l'étranger qui ont conservé leur nationalité d'origine ou qui ont acquis la nationalité suisse par naturalisation.

elles se montent à une centaine de francs voire à plusieurs centaines de milliers de francs selon les personnes concernées. Par conséquent, comme le souligne Patton (1990), l'objectif n'est pas de généraliser les résultats, mais de repérer les expériences similaires de manière à mettre en lumière les modèles communs significatifs et les variations intrinsèques pour une population qui présente un profil sociodémographique varié, mais qui a vécu une expérience commune : celle de la migration.

L'analyse des entretiens est fondée sur les principes de la *grounded theory* (Glaser et Strauss, 1967 ; Strauss et Corbin, 1997). Son objectif n'est pas de décrire la situation et les enjeux économiques auxquels se trouve confrontée une certaine catégorie de migrants, mais de mettre à jour la spécificité des liens entre endettement et parcours migratoire. En ce sens, l'analyse se centre principalement sur les éléments qui, dans les entretiens, font explicitement référence à ce lien. Pour autant, cela ne signifie pas que ce qui est décrit ne concerne que la population étudiée. Par exemple, nous avons retenu le fait d'ignorer le fonctionnement du système fiscal suisse comme un facteur d'endettement. Cela a aussi été constaté chez les jeunes Suisses (Henchoz et Coste, 2017). Chez les uns comme chez les autres, ce facteur d'endettement apparaît à une phase spécifique du parcours biographique. En effet, ce qui fait la spécificité de l'endettement durant le parcours migratoire, c'est moins l'entrée dans un circuit d'endettement particulier que le fait de se retrouver face à une configuration spécifique de circuits possibles.

Parcours migratoire et circuits d'endettement transnationaux

La présentation des résultats vise à mettre en lumière les circuits d'endettement spécifiques qui peuvent intervenir à différentes étapes du parcours migratoire. Par conséquent, ces circuits ne constituent pas des catégories mutuellement exclusives. De même, il nous est difficile de préciser l'importance relative de chaque circuit, car une personne peut faire l'expérience de plusieurs d'entre eux. Dans le même sens, la chronologie présentée ci-dessous est indicative, certaines phases de l'endettement étant sujettes à des allers-retours (Duhaime, 2001).

Le circuit de l'endettement initial

Ce premier circuit est intrinsèquement lié aux conditions de départ du pays d'origine et aux conditions d'arrivée dans le pays d'accueil. En ce sens, il dépend étroitement des réglementations et législations en vigueur. Comme relevé précédemment, l'endettement contracté au pays d'origine par certains migrants que nous avons rencontrés vise essentiellement à réaliser le projet migratoire. Il participe au financement de frais qui n'auraient pu être endossés de manière individuelle (frais de voyages, visas, achats, etc.). On retrouve la fonction d'investissement de l'endettement décrite précédemment. Pour les migrants, il ne s'agit toutefois pas seulement de financer le déplacement et l'installation dans le pays d'accueil, mais aussi de faciliter l'accès à l'emploi¹¹, car pour certains d'entre

¹¹ Selon l'Office fédéral de la statistique suisse, le travail est en effet le principal motif de la migration, et ce bien avant le regroupement familial et les études (Kristensen, 2017 : 9-10).

eux c'est une condition pour séjourner en Suisse. En effet, si l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) facilite les conditions de séjour et de travail des citoyens de l'Union européenne en Suisse et si ces règles s'appliquent aussi aux personnes en provenance des États de l'Association européenne de libre-échange (AELE), ce n'est pas le cas pour les ressortissants de nombreux autres États. Ceux-ci sont soumis à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) qui ne donne en principe pas le droit d'exercer une activité professionnelle en Suisse, sauf si une autorisation de travail sur demande de l'employeur est obtenue¹².

Ce sont les mêmes règles qu'a dû suivre Joaquim avant la signature par la Suisse de l'ALCP en 1999. À l'instar de nombreux migrants qui connaissent encore actuellement les mêmes exigences, il s'est endetté auprès de proches pour payer un intermédiaire en Suisse chargé de lui décocher un emploi.

« Pour trouver du travail ici en Suisse, il a fallu payer une sorte de caution pour que quelqu'un qui travaille ici me trouve une place de travail. J'ai payé l'équivalent de 6 mois de salaire en bas [au Portugal]. [...] Dans le temps, c'était 6000 escudos mon salaire. [...] Donc j'ai dû emprunter auprès de mes deux beaux-frères. Chacun a fait une petite avance. Ils m'ont confié l'argent, mais c'était comme un prêt que j'ai dû rembourser. Et le remboursement, je l'ai fait dans l'année qui a suivi, une fois arrivé en Suisse. »
(Joaquim, soixante ans, originaire du Portugal)

Si pour les candidats à la migration l'endettement vise à accéder à de meilleures opportunités professionnelles, il peut aussi être considéré comme un investissement et un pari sur l'avenir pour les pourvoyeurs de fonds restés au pays d'origine. Ceux-ci se sont parfois endettés, ils ont pioché dans leurs économies ou vendu certains biens pour participer au financement de la migration. Avec le départ d'un des leurs, les familles peuvent également perdre une source de revenus. Par conséquent, les migrants doivent répondre à des attentes importantes, et parfois faire face à des pressions afin qu'ils remboursent leurs dettes au plus vite¹³. Sans parler de *debt bondage*, on observe que cela conduit certains d'entre eux à accepter des conditions de travail peu enviables et à y investir beaucoup de temps.

« Il y a beaucoup de gens du pays qui sont en Suisse maintenant qui sont en train de rembourser leurs dettes en priorité [...]. Ils se trouvent des fois avec beaucoup de travail, ils sont exploités et ils n'arrivent pas à vivre correctement alors ils sont ici à travailler comme des malades pour pouvoir envoyer de l'argent. »
(Maju, trente ans, originaire du Sri Lanka)

S'il a déjà été relevé que le remboursement des dettes initiales a des conséquences sur les conditions de travail, on observe qu'il affecte potentiellement l'ensemble des conditions de vie. Il pèse lourd dans le budget parfois fort modeste de certains ménages (Hoang et Yeoh, 2015 ; Mosse *et al.*, 2002) et implique de restreindre certaines dépenses comme les loisirs et les biens

12 Pour les personnes entrées par la voie de l'asile (LAsi), l'accès au marché de l'emploi est limité ou difficile, même si elles ont obtenu le statut de réfugié et ont des autorisations de séjour leur permettant de rester en Suisse durablement.

13 Le remboursement peut être plus ou moins long. Dans le cas des migrants chinois entrés de manière irrégulière aux USA, il a été évalué entre quatre mois et quatre ans pour une moyenne de vingt-six mois (Chin, 1999 : 119).

matériels qui ne sont pas jugés de première nécessité. En ce sens, ce n'est pas seulement la vie professionnelle et financière des migrants qui est affectée, mais aussi leur vie sociale, voire affective. Certains d'entre eux relèvent ainsi refuser des invitations ou des sorties susceptibles de développer leur réseau social, car elles risquent de les amener à des dépenses qui réduiraient leur capacité à rembourser leurs dettes. Or cette absence de capital social peut avoir des conséquences en matière d'endettement comme le souligne le circuit suivant.

Le circuit de l'endettement par déficit de capital cognitif et social

Fraîchement arrivés dans un nouveau pays, les migrants se trouvent dans un contexte dont ils méconnaissent les règles administratives et légales. Par exemple, le paiement des cotisations à l'assurance-maladie de base (obligatoire) et des impôts dépend en Suisse de la responsabilité individuelle, ces charges n'étant pas déduites directement du salaire comme dans certains pays. Les arriérés de paiement sur ce type de frais sont les dettes les plus fréquentes et les personnes d'origine étrangère sont beaucoup plus touchées que les Suisses, surtout si elles proviennent d'un pays non européen¹⁴. Selon nos entretiens, cela peut s'expliquer en partie par un déficit d'informations et de connaissances en la matière. En ce sens, l'entrée dans ce circuit dépend des ressources dont disposent les migrants pour faire face à un nouveau contexte législatif et administratif.

*« Moi, je me sens esclave de la Suisse, excusez-moi de vous dire ça, moi je me sens esclave ! [...] Les impôts, c'est là que ça me bouffe [...]. J'ai dit à monsieur F. [percepteur d'impôt responsable de son dossier] : "Mais vous ne m'avez jamais demandé [les acomptes en retard] !" Vous savez ce qu'il m'a répondu : "On n'est pas là pour dire aux gens ce qu'ils doivent faire." Je lui ai dit : "Des étrangers qui ne savent pas bien lire ou écrire vous en faites quoi ?". "Ah, mais Monsieur, on n'est pas là pour faire de l'éducation." [...] Je suis dans la merde, je n'ai pas de famille ici, je n'ai rien. C'est pour ça que je vous dis que je suis l'esclave de la Suisse. »
(Aristide, quarante-sept ans, originaire de France d'outre-mer)*

Les propos d'Aristide soulignent deux éléments importants qui contribuent à renforcer les conséquences de ce manque d'informations. D'une part, le fonctionnement du système fiscal suisse¹⁵ implique qu'il peut se passer plusieurs années avant que l'État n'exige le règlement des arriérés d'impôts. Les personnes concernées accumulent les retards et les frais inhérents et sont tardivement mises en demeure de rembourser des montants qui dépassent souvent largement leur capacité budgétaire. D'autre part, chez les migrants, le déficit de capital cognitif se cumule souvent à un manque de capital social qui se mesure ici à la possibilité de faire appel à un réseau de connaissances pour obtenir des renseignements et du soutien qu'il soit matériel ou non. Cela ne signifie

14 En 2017, les Suisses sont 15,8 % à avoir au moins un arriéré de paiement contre 28 % pour les personnes de nationalité étrangère vivant en Suisse et 37,8 % lorsqu'elles sont de nationalité non européenne (Office fédéral de la statistique, 2017).

15 Dans le cadre du système fiscal suisse, le contribuable verse tout au long de l'année fiscale des acomptes provisoires. Le montant de l'impôt définitif est calculé au cours de l'année suivante. La différence est ensuite facturée au contribuable ou lui est restituée selon les situations.

pas que les migrants sont seuls et isolés, mais qu'ils ne sont pas en mesure de bénéficier d'un réseau sur lequel s'appuyer en cas de difficultés économiques ou administratives.

Les circuits d'endettement liés aux obligations économiques et morales des migrants vis-à-vis de leurs proches

Une fois installés en Suisse ou parfois même dès leur arrivée, la plupart des migrants que nous avons rencontrés font face à des obligations financières — et morales — spécifiques qui les amènent à envoyer une partie de leur revenu dans leur pays d'origine. La littérature a déjà souligné le lien entre rémitances et endettement. Nous avons, quant à nous, identifié différents types d'obligations financières qui sont liées à des formes de rémitances spécifiques (Henchoz et Poglià Mileti, 2017, 2018), mais aussi à des circuits d'endettement caractéristiques.

L'endettement solidaire d'urgence

Ce circuit d'endettement obéit à la logique du don et de la solidarité. Il n'est pas fondé sur une logique contractuelle ou intéressée : l'endettement ne bénéficie pas directement à l'emprunteur, mais à ses proches et il n'est pas attendu de remboursement de la part des bénéficiaires. Ce circuit est initié par les dettes que contractent les migrants lorsqu'ils envoient de l'argent dans leur pays d'origine afin de répondre à une situation d'urgence telle une guerre, une crise politique, sanitaire ou écologique ou encore en cas de décès ou de maladie d'un proche. Comme le souligne Paulo, l'endettement privé permet de trouver rapidement une solution de financement pour répondre au plus vite aux besoins des destinataires.

« Il y avait ce cas spécial où ils avaient besoin d'argent parce que quelque chose s'était passé. Et je n'avais pas l'argent, donc j'ai demandé à Anja et elle m'a prêté l'argent. Donc si quelqu'un me demande et qu'ils ont absolument besoin de l'argent, je trouve. Il y a toujours des possibilités pour gagner un peu d'argent en Suisse. Aujourd'hui, j'ai aussi le droit, par exemple, de prendre des avances [de salaire] au travail. »
(Paulo, trente-neuf ans, originaire du Pérou)

Ce circuit d'endettement est majoritairement mobilisé par les populations en provenance de « zones à risque » qui varient selon l'évolution de la situation climatique ou géopolitique. Il se met en place dans l'urgence, parfois sans trop de précautions vis-à-vis des conditions du prêt. Dans cette situation, l'emprunt auprès de l'entourage établi en Suisse, surtout s'il provient du même pays d'origine, est privilégié, car il est perçu comme le plus facile d'accès et le plus rapide. Nul besoin d'expliquer la situation et de convaincre, chacun la connaît et semble ainsi plus favorable à participer à ce réseau d'entraide. Néanmoins, l'entourage peut aussi avoir été sollicité de son côté ou ne pas disposer des ressources nécessaires. Dans ce cas, les migrants vont se tourner vers l'économie formelle s'ils remplissent les conditions d'accès aux prêts ou aux petits crédits, et si ce n'est pas le cas, vers l'économie souterraine de la dette plus propice à répondre rapidement à leur demande (voir ci-dessous).

L'endettement de soutien aux parents âgés

Ici aussi la logique du don et de la solidarité est présente, car l'endettement ne bénéficie pas directement à l'emprunteur. Ce circuit se distingue toutefois du précédent par le fait que les destinataires de l'argent emprunté sont plus ciblés. Il s'agit généralement des ascendants restés au pays d'origine. L'emprunt vise à garantir des versements que l'on peut qualifier d'« assurance sociale/assurance vieillesse » informelle (Henchoz et Poglià Mileti, 2017 et 2018). Il s'agit pour les migrants de compléter ou pallier les assurances sociales insuffisantes (ou inexistantes) dans le pays d'origine. Les plus concernés par ce type d'endettement sont logiquement celles et ceux qui proviennent de pays où l'État-providence est peu développé et dont les parents bénéficient de revenus modestes et/ou sont âgés.

Selon les donateurs interrogés, ces versements aux ascendants restés au pays font partie intégrante de leur budget. Ils sont perçus comme une sorte de pension que l'on se doit de verser régulièrement. Si on peut y voir une forme de remboursement d'un endettement moral initial telle que décrite précédemment, les personnes interrogées la présentent davantage comme le fruit d'une solidarité, d'un devoir ou d'un engagement filial. En ce sens, ces versements ne sont jamais remis en question et il n'est pas attendu de remboursement. Même lorsque les migrants éprouvent des difficultés économiques en Suisse, ce poste budgétaire est préservé, les donateurs préférant réduire d'autres dépenses, retarder certains paiements et jongler avec les différentes rubriques budgétaires plutôt que de le diminuer ou le supprimer.

Contrairement à l'endettement d'urgence, la prise d'un crédit ou d'un emprunt bancaire pour financer ce type de versement est rare, car elle est considérée comme une solution coûteuse et ponctuelle réservée aux situations exceptionnelles. Les dettes contractées trouvent plutôt leur origine dans la marge de manœuvre offerte par les outils financiers à disposition. Elles s'inscrivent par conséquent (en tout cas dans un premier temps) dans une planification relativement organisée des finances du ménage comme le relève Maju :

« Des fois je vois que ma carte [de crédit], elle est en dettes [...]. Mais bon je dis quand même : "envoie l'argent". Moi ça ne me dérange absolument pas qu'on s'endette et que ça soit déduit de mon salaire. On a beaucoup de chance d'être dans ce pays. On a beaucoup de moyens pour vivre contrairement au Sri Lanka [...]. On essaie au plus d'être moins endetté pour pouvoir subvenir à nos besoins, mais aussi à leurs besoins. Donc, c'est vraiment une gestion. » (Maju, trente ans, originaire du Sri Lanka)

La collectivisation des remboursements de dettes

Jusqu'à présent, nous avons considéré les circuits liés aux obligations économiques des migrants sous l'angle de la collectivisation des ressources. Nous avons vu que dans certains cas, l'argent emprunté bénéficie à un réseau bien plus large que le débiteur lui-même. Cette solidarité dans l'endettement peut aussi s'inscrire dans un circuit lié à la collectivisation de la charge, à savoir que les migrants vont participer au remboursement de dettes contractées par des tiers. C'est tout particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de ses ascendants. On observe ainsi une forme particulière d'héritage de dettes qui a la spécificité

d'être consentie et qui découle d'initiatives individuelles. Ainsi Kim rembourse les dettes de sa grand-mère restée au pays :

« J'ai donné une petite somme à ma grand-mère, aussi pour les dettes, c'est une petite somme, j'ai donné une fois. Ma tante m'a dit : "Je te rembourse." Mais j'ai dit : "Non, non, c'est pour grand-maman !" » (Kim, quarante-et-un ans, originaire Thaïlande)

La collectivisation des remboursements de dettes de tiers s'inscrit essentiellement dans la filiation. Comme on le verra dans le prochain chapitre, les relations d'endettement au sein de la fratrie et de la parenté plus éloignée fonctionnent selon d'autres principes que ceux du don. Ainsi Kim rembourse les dettes de son père et de sa grand-mère sans contrepartie, mais lorsque sa sœur vivant également en Thaïlande lui demande la même chose, elle refuse et propose plutôt de lui accorder un prêt.

Dans les circuits d'endettement que nous venons de décrire, la famille nucléaire agit comme une seule entité économique. Ce n'est pas une situation propre aux migrants. On la retrouve dans les milieux modestes où la mise en commun de l'ensemble des ressources est nécessaire pour parvenir à équilibrer le budget familial (Schwartz, 1990). On peut ainsi supposer que les migrants les moins qualifiés, et ceux avec les plus petits revenus vont davantage se retrouver dans ces circuits où l'endettement collectivisé obéit à des intérêts communs. Cette hypothèse est confortée par le fait que ces populations consacrent davantage d'argent pour les cas d'urgence et l'assistance aux aînés que les autres (Banque africaine de développement, 2007/2008).

Bien que cela puisse représenter une charge financière importante pour des budgets parfois fort modestes, cette collectivisation de l'endettement n'est pas présentée dans les entretiens comme un fardeau ou un sacrifice. Selon les personnes que nous avons rencontrées, elle répond aux codes culturels et familiaux d'entraide du pays d'origine. Être en mesure d'aider sa famille, même si c'est par le biais d'un emprunt qui pèsera lourd sur son budget est plutôt décrit comme le signe d'un statut social atteint : celui de pourvoyeur de revenu, mais aussi dans certains cas celui d'un salarié suffisamment fiable pour que les institutions bancaires helvétiques lui fassent confiance. Dans ces cas, l'acte d'endettement peut être source de fierté et de respect, car il témoigne des sacrifices et risques que prend le débiteur pour remplir ce qu'il estime être un devoir moral à l'égard de ses proches (Guérin, 2012 : 197).

L'endettement d'émancipation réciproque

Ce circuit concerne les descendants, et notamment les enfants majeurs, la fratrie ou encore les autres proches restés au pays d'origine. Selon nos entretiens, les ascendants n'y sont pas impliqués. Comme pour les autres circuits d'endettement, l'effort financier consenti par les migrants bénéficie à d'autres. Néanmoins, il s'agit moins de faire preuve de solidarité que d'investir une certaine somme dans le but de se libérer à terme de son devoir de soutien. En ce sens, on peut voir ce type d'endettement comme un investissement visant à promouvoir à plus ou moins long terme l'émancipation des deux partenaires de l'échange (Henchoz et Poglia Mileti, 2017). S'endetter permet de disposer d'un capital financier qui sera versé aux récepteurs afin que ceux-ci génèrent à leur tour du capital social, culturel, entrepreneurial, censé favoriser leur indé-

pendance économique. Par ricochet, cela devrait libérer à terme le migrant de ses obligations de soutien financier. Cet investissement prend des formes différentes selon l'âge des récepteurs : financement de l'éducation pour les plus jeunes, aide à l'achat d'une maison, d'une voiture ou d'un commerce pour les plus âgés ou soutien à l'entrepreneuriat pour les actifs.

« Oui, je me suis endetté pour eux, parce qu'ils passaient avant. Donc j'avais fait des emprunts, des demandes de crédits, des choses comme ça. Après bien sûr, un crédit que tu rembourses tous les mois, parce que finalement plusieurs fois, on a essayé de faire en sorte qu'ils se débrouillent seuls : acheter un magasin, faire des trucs. [...] Donc, c'était à ce niveau-là que j'avais dû faire des crédits, pour qu'ils puissent, je ne sais pas moi, ouvrir un truc, toujours dans le but d'être autonome qu'ils n'aient pas besoin de nous. »
(Jaimie, trente-six ans, originaire du Congo)

Ce circuit d'endettement s'éloigne de la logique du don et du désintéret. Les rapports entre les deux parties prennent des formes plus formalisées que dans les circuits décrits précédemment. Même si ce n'est pas toujours le cas, ils peuvent être contractualisés. Quoi qu'il en soit, le versement n'est pas sans condition. La solvabilité du destinataire va être évaluée selon des critères objectifs similaires à ceux du système bancaire formel (capacité à rembourser en fonction du revenu disponible par exemple), mais aussi selon des critères subjectifs tels que la confiance, les recommandations, la réputation et l'entregent (Gonzalez-Vega *et al.*, 2007). Certains migrants vont demander des intérêts ou le remboursement de leur prêt. Pour d'autres, au contraire, le remboursement importe peu. Ce qui est essentiel c'est que le projet pour lequel le prêt a été contracté se réalise. Dans tous les cas, ce type d'arrangement financier légitime un certain contrôle de la part du donateur sur les activités du récepteur afin de mesurer l'évolution et le bienfondé de son investissement. Lorsque l'objectif est atteint, l'endettement est perçu comme bénéfique pour les deux parties même s'il a contribué à augmenter temporairement les charges financières des migrants et impliqué qu'ils aient eux-mêmes moins de marge de manœuvre pour lancer leur propre entreprise ou s'installer dans des conditions plus confortables (Basa *et al.*, 2012). À l'inverse, lorsque le partenaire du contrat ne remplit pas sa part, l'endettement devient alors aux yeux du migrant un sacrifice inutile qui a été fait au détriment de son propre bien-être. Cette rupture de contrat peut impliquer une perte financière importante pour le migrant, mais elle conduit aussi à une forme d'émancipation. Celui-ci dispose désormais d'arguments légitimes pour cesser ses versements.

Le circuit de l'économie informelle de la dette

Les circuits d'endettement ne se définissent pas seulement par les raisons qui conduisent à l'endettement privé, mais aussi par leurs modalités d'entrée. Ainsi les migrants n'ont pas toujours la possibilité de faire recours à l'économie formelle¹⁶ ou à leurs proches pour obtenir des liquidités. Un certain nombre d'entre eux vont chercher des solutions dans l'économie informelle. Plusieurs migrants que nous avons rencontrés ont contracté des emprunts par le biais

¹⁶ En Suisse, selon l'art. 28 de la loi sur le crédit à la consommation, pour contracter un emprunt auprès d'un organisme bancaire, il faut être en mesure de rembourser la totalité de l'emprunt en trente-six mois.

de connaissances interpersonnelles généralement rattachées à leur communauté d'origine. Ces prêts informels impliquent d'autres acteurs et répondent à d'autres conditions que celles qui ont été décrites précédemment. En effet, les circuits d'endettement rattachés aux obligations économiques des migrants vis-à-vis de leurs proches que nous avons décrits ci-dessus peuvent être qualifiés de transaction non marchande, dans le sens où l'échange relie les choses et les personnes entre elles (Dufy et Weber, 2007 : 27). L'endettement ne se réduit pas à une somme d'argent, il engage et symbolise les personnes, il dit quelque chose de leur relation. Dans le circuit de l'économie informelle de la dette, l'endettement se rapproche d'une transaction marchande. L'échange se distingue des personnes. Sa nature, son prix, ses conditions peuvent certes être plus souples et modulables que dans l'économie formelle, mais il n'en reste pas moins que l'endettement répond à la logique marchande de la rationalité et du profit. Comme le relève Fred, la tractation financière n'a de sens et d'intérêt que pour elle-même.

« C'est plus entre des Philippins [que se font les prêts]. Franchement, parce que nous, on se fait des intérêts un peu genre : si je donne 200 francs, il me rendra [...] 250 francs¹⁷ donc ça le fait, c'est cool ! [...]. S'ils ne remboursent pas, on les dénonce. Ils n'ont pas de papiers alors ils ont la pression, c'est un peu obligé de rembourser. Des gens, ils se sont fait beaucoup d'argent comme ça [...]. [Monsieur X], un Philippin, peut te prêter 10 000, 20 000 francs, ce que tu veux, mais le gars, il te fait signer des trucs et tout, c'est bien contrôlé et si tu ne rends pas [l'argent], il t'envoie chez les flics. »

Ce taux d'intérêt appelé « five-six » (un prêt de cinq pour un remboursement de six, soit 20 % d'intérêt) est couramment pratiqué par les prêteurs locaux aux Philippines (Kondo, 2003). En Suisse, ce type de pratiques est passible d'infraction d'usure selon le code pénal (art. 70, 157 CP) puisqu'il y a vraisemblablement exploitation d'une situation de faiblesse et disproportion entre l'avantage pécuniaire et la contre-prestation. La loi fédérale sur le crédit à la consommation fixe en effet un taux d'intérêt maximal largement inférieur et exige un examen de solvabilité.

Bien que cette économie souterraine de la dette soit régulée par des règles qui ne sont pas en faveur du débiteur, elle peut être perçue comme attractive. Comme le montrent Guérin *et al.* (2009) pour l'Inde, ce marché informel de l'endettement offre un accès rapide et aisé à de l'argent et permet une certaine souplesse en termes de modalités de remboursement, de durée et de taux d'intérêt. Du côté des « prêteurs » comme Fred, le contrôle et la menace offrent certaines garanties de remboursement. Toutefois, cela ne s'avère pas toujours suffisant. Alors que Fred pensait faire un bon investissement en prêtant de l'argent à des compatriotes, il passe lui aussi par la case endettement en ayant souscrit à des abonnements téléphoniques en son nom qui ont ensuite été revendus à des personnes de sa communauté. Ces dernières ne se sont pas acquittées des factures, ce qui a valu à Fred d'être mis en poursuite à leur place (soit l'équivalent d'une mise en demeure en France).

¹⁷ Le taux d'intérêt maximum fixé actuellement par la loi est de 10 % pour les crédits au comptant et de 12 % et les cartes de crédit. Dans l'exemple cité par Fred, il est de 25 %.

« Ma mère me faisait faire pas mal de magouilles comme faire des abonnements à ses copines parce qu'elles ne sont pas suisses. Elles n'ont pas de permis [de séjour], elles ne peuvent pas faire [d'abonnements téléphoniques]. Donc, je faisais les abonnements. [...] Moi, j'avais besoin d'argent. Ma mère me proposait 300 francs juste pour mon nom. [...] Après, il y a eu des problèmes, car [les copines de sa mère] ne payaient plus. »
(Fred, vingt-trois ans, originaire des Philippines)

Cet exemple relève les limites de ces arrangements financiers informels lorsqu'ils se situent entre l'échange marchand et non marchand. Fred peut difficilement user de coercition vis-à-vis des amies de sa mère. Il perd par conséquent un des principaux leviers à sa disposition pour garantir le bon déroulement de la transaction.

Il est difficile d'évaluer l'ampleur de ce circuit d'endettement, mais plusieurs témoignages y font référence. Si l'on peut parler d'un circuit spécifique rattaché à une économie souterraine de la dette échappant à tout contrôle étatique, le chapitre qui suit tend à montrer que la frontière entre légalité et illégalité est parfois très floue en matière d'endettement.

Le circuit de l'endettement par démarchage

A priori, rien ne laisse supposer qu'en Suisse il existe un circuit d'endettement contracté dans l'économie formelle, soit auprès des instituts bancaires ou de crédit, qui soit spécifique aux migrants. Pourtant, dans nos recherches, de nombreuses personnes issues de la migration affirment avoir été l'objet de démarchages ciblés de la part d'employés d'instituts bancaires se référant à leur communauté d'origine. Roberto a par exemple été contacté par une employée de banque qui a explicitement fait référence à leur culture commune. Selon lui, ce sont ces échanges qui ont mis en confiance ses parents et qui les ont amenés à inciter leur fils à contracter un petit crédit :

« Mes parents m'ont demandé de faire un crédit [...] alors j'ai fait un crédit de 10 000 balles. [...] J'ai téléphoné [à l'employée de banque d'origine portugaise] : "Écoute, j'aurais besoin de 10 000 balles." [Imitant une voix féminine haut perchée] : "Tu veux seulement 10 000 francs ?" "Oui, je veux seulement 10 000 francs." Mais ils m'auraient prêté 40-50 000 balles. » (Roberto, trente-sept ans, originaire du Portugal)

Ce démarchage par téléphone pour vanter les mérites d'un petit crédit, de même que le fait d'encourager à contracter un prêt plus élevé que celui qui est demandé est discutable d'un point de vue juridique¹⁸. Cela ne semble toutefois pas spécifiquement lié à la migration. C'est en effet une pratique régulièrement dénoncée par les organismes de prévention de l'endettement et du surendettement (Blessing et Pfirter, 2021). Ce travail de prospection contribue également à créer un marché, soit une demande afin de répondre à une offre préexistante. Comme le relève Ducourant (2012 : 383) dans une étude menée en France, le prospecteur suggère par téléphone des usages possibles de l'argent et énonce « des arguments difficilement dicibles autrement qu'à distance », par exemple l'usage d'un crédit pour payer ses impôts et d'autres dettes ou pour compenser une imprévoyance. Ce démarchage permet aussi au client de s'épargner

¹⁸ Selon la loi sur la consommation, la publicité pour le crédit à la consommation ne doit pas être agressive. L'interprétation en est toutefois laissée à l'appréciation des prêteurs.

« l'épreuve » que constitue le fait de se rendre dans un établissement bancaire et de se soumettre à l'évaluation et au jugement d'autrui (Lazarus, 2009). En d'autres termes, le démarchage offre aux migrants des raisons et des opportunités inédites de s'endetter.

Dans le cas de Roberto, l'emprunt s'est passé selon les règles du marché, mais il existe d'autres formes de démarchages auxquelles doivent faire face les migrants. Deux de nos interlocuteurs en provenance de zones de conflits armés ont déclaré subir des pressions de la part d'organisations œuvrant dans leur pays d'origine afin qu'ils contractent un emprunt destiné à soutenir l'effort de guerre. Ils n'ont pas souhaité que leurs propos soient enregistrés par crainte d'être identifiés. Il n'a également pas été possible d'approfondir les modalités de ce circuit d'endettement, les personnes refusant de s'exprimer davantage sur le sujet.

Il est fort probable que ce dernier cas soit à distinguer de celui de Roberto. Toutefois faute d'informations, nous les avons regroupés dans le même circuit d'endettement transnational, car si l'entrée dans l'endettement se fonde sur des ressorts différents (confiance, opportunités, crainte ou militantisme), elle résulte d'un démarchage ciblé fondé sur l'appartenance à une communauté et effectué par des prospecteurs défendant les intérêts des organismes qu'ils représentent. Il nous est difficile de développer davantage avec les données à disposition, toutefois celles-ci laissent supposer que les migrants et les personnes de nationalité étrangère sont davantage susceptibles d'entrer dans ce type de circuit. Ce type de démarchage fondé sur l'appartenance à une communauté spécifique n'a en effet jamais été relevé dans les entretiens de nos interlocuteurs d'origine suisse.

Conclusion

Il est fort probable que des analyses ultérieures fassent émerger d'autres circuits d'endettement transnationaux. La lecture que nous faisons des circuits que nous avons identifiés est sans doute partielle, car le concept de circuit d'endettement est apparu en cours d'analyse. Les données récoltées en esquissent seulement les contours et il faudrait développer une recherche plus systématique pour préciser leurs modalités. Cette étude nous semble toutefois riche d'enseignements pour la sociologie économique et la sociologie des migrations, car elle rend compte des conditions de production de circuits d'endettement plus spécifiquement rattachés au parcours migratoire.

La dimension transnationale de ces circuits met en lumière un aspect encore peu thématiqué de l'endettement, à savoir son inscription géographique. Les circuits d'endettement que nous avons examinés sont définis par des espaces et des lieux. Cela n'implique pas seulement les contextes historiques, sociaux, économiques, juridiques et institutionnels des pays concernés, mais aussi les conditions de départ et d'arrivée, le statut du migrant dans le pays d'accueil, son réseau social transnational, ses ressources et connaissances, sa capacité à agir dans un nouveau contexte et la manière dont les droits, devoirs et obligations circulent au-delà des frontières. En ce sens, cette étude est particulièrement illustrative de l'imbrication des différentes dimensions des parcours de vie mises

en évidence par Elder en des configurations qui produisent les conditions de possibilité de formes d'endettement particulières.

Cette étude remet également en question la perception largement partagée de l'endettement comme étant un phénomène individuel, souvent perçu comme la conséquence d'un manque de ressources financières ou cognitives, le fruit d'imprévoyances ou d'une rationalité économique inadaptée. L'endettement est certes une transaction financière, mais à l'instar de la socioéconomie de la dette, nous montrons que c'est, d'une part, aussi une relation, une expérience sociale et morale et, d'autre part, également un marché, un statut et un ensemble de droits et d'obligations qui s'inscrivent dans un parcours de vie spécifique. En ce sens, les formes d'endettement sont multiples et le concept de circuit rend compte du dynamisme de ce processus en portant attention à la circulation des choses, des biens, des personnes, des statuts et des positions.

Cette approche n'est pas nouvelle. Le concept de carrière d'endettement développé par certains auteurs germanophones (dont Reiter, 1991) poursuit le même objectif, mais en se focalisant sur l'histoire et le parcours individuels. La notion de circuit d'endettement nous invite à adopter une appréhension plus « matricielle » de l'endettement en la situant dans des espaces géographiques, politiques, économiques, sociaux, relationnels, moraux et symboliques spécifiques. En effet, c'est moins l'individu, ses facultés ou son parcours qui importent que l'identification des configurations qui conduisent à l'endettement. Prendre de la distance par rapport à l'humain, c'est à notre sens paradoxalement le prix à payer pour adopter une démarche plus compréhensive. Passer du « qui est endetté selon quels types de dettes » à « comment l'on s'endette et pourquoi » permet de sortir d'une vision culpabilisante de l'endettement qui serait essentiellement affaire de responsabilités ou de failles individuelles. Il reste toutefois à confirmer si cette proposition de lecture est pertinente au-delà de notre objet d'étude, par exemple en l'appliquant à d'autres catégories de migrants, dans d'autres contextes nationaux ou pour une population non migrante.

Références bibliographiques

Agarwal Reena and Horowitz Andrew W. (2002) Are International Remittances Altruism or Insurance? Evidence from Guyana Using Multiple-Migrant Households, *World Development*, 30 (11), pp. 2033-2044.

Banque Africaine de développement (2007/2008) *Les transferts des fonds des migrants, un enjeu de développement*, Tunis, Banque Africaine de développement.

Banque de France (2011) *Le surendettement des ménages. Enquête typologique 2011*, Paris, Banque de France.

Basa Charito, De Guzman Violeta and Marchetti Sabrina (2012) *International migration and over-indebtedness: the case of Filipino workers in Italy*, London, International Institute for Environment and Development.

Blessing Katharina und Pfirter Nina (2021) Überschuldung durch die Aufnahme von Konsumkrediten, in Caroline Henchoz, Tristan Coste et Fabrice Plomb Eds., *Processus d'endettement et de surendettement en Suisse : Regards croisés*, Paris, L'Harmattan, pp. 179-192.

- Bolzman Claudio et Guissé Ibrahima** (2010) Migrations et développement en Suisse : une perspective sociohistorique, in Spyros Amoranitis et Altay A. Manço Eds., *Migrations et développement en Europe. Politiques, pratiques et acteurs*, Bruxelles, Eunomad, pp. 113-119.
- Carroll Christopher D., Rhee Byung-Kun and Rhee Changyong** (1999) Does Cultural Origin Affect Saving Behavior? Evidence from Immigrants, *Economic Development and Cultural Change*, 48 (1), pp. 33-50.
- Chin Ko-lin** (1999) *Smuggled Chinese: Clandestine Immigration to the United States*, Philadelphia, Temple University Press.
- Davidson O'Connell Julia** (2013) Troubling freedom: Migration, debt, and modern slavery, *Migration studies*, 1 (2), pp. 176-195.
- Dettes Conseil Suisse** (2016) *Statistiques 2015 de Dettes Conseils Suisse*, Berne, Dettes Conseil Suisse.
- Djajić Slobodan and Vinogradova Alexandra** (2011) *Migrants in debt*, Genève, The Graduate Institute of International and Development Studies.
- Ducourant Hélène** (2012) « Comment ? Vous n'avez pas de projet ? » : ethnographie du démarchage en matière de crédit à la consommation, *Sociologie du travail*, 54 (3), pp. 375-390.
- Dufy Caroline et Weber Florence** (2007) *L'ethnographie économique*, Paris, La Découverte.
- Duhaime Gérard** (2001) Le cycle du surendettement, *Recherches sociographiques*, 42 (3), pp. 455-488.
- El Hamma Imad** (2015) *Transfert de fonds dans les pays du Sud de la Méditerranée : une approche macroéconomique de leurs déterminants et de leurs effets*, Thèse de doctorat en économie, Université Nice Sophia Antipolis et Université Mohammed V de Rabat.
- Elder Glen H.** (1998) The Life Course as Developmental Theory, *Child Development*, 69 (1), pp. 1-12.
- Elder Glen H., Caspi Avshalom and Burton Linda M.** (2013) Adolescent Transitions in Developmental Perspective: Sociological and Historical Insights, in Megan R. Gunnar and Andrew W. Collins Eds., *Development During the Transition to Adolescence: The Minnesota Symposia on Child Psychology*, 21, New York, Psychology Press, pp. 151-179.
- Elder Glen H., Johnson Kirkpatrick Monica and Crosnoe Robert** (2003) The Emergence and Development of Life Course Theory, in Jeylan T. Mortimer and Micheal J. Shanahan Eds., *Handbook of the Life Course*, New York, Kluwer Academic/Plenum, pp. 3-19.
- Emmel Nick** (2013) *Sampling and Choosing Cases in Qualitative Research: A Realist Approach*, London, SAGE.
- Findlay Allan** (2001) *From brain exchange to brain gain: policy implications for the UK of recent trends in skilled migration from developing countries*, Geneva, International Labour Office.
- Friebel Guido and Guriev Sergei** (2006) Smuggling Humans: A Theory of Debt-Financed Migration, *Journal of the European Economic Association*, 4 (6), pp. 1085-1111.

Glaser Barney and Strauss Anselm (1967) *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.

Gonzalez-Vega Claudio, Chalmers Geoffrey, Quiros Rodolfo et al. (2007) *Value Chains and Financial Intermediation: Some Theory and a Case Study about Creditworthiness, Supermarkets and Small Producers in Central America*, Paper presented at the International Conference on Rural Finance Research, Rome, [online]. URL: http://www.ruralfinanceandinvestment.org/sites/default/files/1175153792854_value_chains_and_financial_intermediation.pdf

Gosh Bimal (2006) *Migrants' Remittances and Development, Myths, Rhetoric and Realities*, Genève, IOM and the Hague Process.

Guérin Isabelle (2012a) *Households' over-indebtedness and the fallacy of financial education: insights from economic anthropology*, Working paper 1, Microfinance in Crisis project, Paris I Sorbonne University/Institute of Research for Development.

Guérin Isabelle (2012b) La dette est-elle bonne ou mauvaise ? Les leçons du microcrédit, *Multitudes*, 2 (49), pp. 192-197.

Guérin Isabelle, Roesch Marc, Héliès Ophélie et al. (2009) Microfinance, endettement et surendettement. Une étude de cas en Inde du Sud, *Revue Tiers Monde*, 1 (197), pp. 131-146.

Guérin Isabelle and Venkatasubramanian G. (2020) The socio-economy of debt. Revisiting debt bondage in times of financialization, *Geoforum*, [online]. URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S001671852030138X>

Gustafsson Daniel (2005) *Debt-financed migration and debt-bounded sexual exploitation: A study from an economic perspective*, Master thesis, University of Lund, Department of Economics.

Henchoz Caroline (2016) Sociological Perspective on Financial Literacy. A Critical Examination of Three Assumptions Underlying Financial Literacy Programmes, in Carmela Aprea, Eveline Wuttke, Klaus Breuer et al. Eds., *International Handbook on Financial Literacy*, Berlin, Springer, pp. 97-113.

Henchoz Caroline et Coste Tristan (2017) Endettement problématique des jeunes et solidarité familiale, *Recherches Familiales*, 14, pp. 37-48.

Henchoz Caroline, Coste Tristan et Plomb Fabrice (2021) Quelques pistes pour comprendre le processus d'endettement problématique et de surendettement, in Caroline Henchoz, Tristan Coste et Fabrice Plomb Eds., *Endettement et surendettement en Suisse : Regards croisés*, Paris, L'Harmattan, pp. 35-52.

Henchoz Caroline et Poglia Miletì Francesca (Dirs.) (2018) Les migrant·e·s entre privation et altruisme, *Revue d'information sociale*, [en ligne]. URL : <https://www.reiso.org/articles/themes/migrations/3418-les-migrant-e-s-entre-privation-et-altruisme>

Henchoz Caroline et Poglia Miletì Francesca (Dirs.) (2017) Ces milliards qui cimentent les familles, *Revue d'information sociale*, [en ligne]. URL : <https://www.reiso.org/articles/themes/professions/parcours-de-vie ?task =export.export&id =1422>

Hoang Lan Anh and Yeoh Brenda S. A. (2015) Transnational Labour Migration, Debts, and Family Economics in Vietnam, in Lan Anh Hoang and Brenda S. A. Yeoh Eds., *Transnational Labour Migration, Remittances and the Changing Family in Asia. Anthropology, Change and Development*, London, Palgrave Macmillan, pp. 283-310.

International Labour Organization (2016) *The cost of migration: What low-skilled migrant workers from Pakistan pay to work in Saudi Arabia and the United Arab Emirates*, Islamabad, ILO.

Kara Siddharth (2010) *Inside the Business of Sex Trafficking*, New York, Columbia University Press.

Kondo Mari (2003) The “Bombay 5-6”: Last Resource Informal Financiers for Philippine Micro-Enterprises, *Kyoto Review of Southeast Asia*, 4, [online]. URL : <https://kyotoreview.org/issue-4/the-bombay-5-6-last-resource-informal-financiers-for-philippine-micro-enterprises>

Kristensen Ewa (2017) *Rapport statistique sur l'intégration de la population issue de la migration*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique.

Laiz Moreira Soffia (2012) Famille, communauté et transnationalisme, Migrations des mineurs marocains vers l'Espagne : le cas de Béni Mellal, *Hommes et migrations*, 1300, pp. 62-71.

Lazarus Jeanne (2009) L'épreuve du crédit, *Sociétés contemporaines*, 76, pp. 17-39.

Monsutti Alessandro (2005) *War and Migration: Social Networks and Economic Strategies of the Hazaras of Afghanistan*, New York & London, Routledge.

Marius-Gnanou Kamala (2008) Debt bondage, seasonal migration and alternative issues: lessons from Tamil Nadu (India), *Autrepart*, 2, pp. 127-142.

Mellini Laura et Poglia Mileti Francesca (2016) Cumul de vulnérabilités et dynamiques de la confiance, in Agulhon S., Guarnieri F., Perseil S., Pesqueux Y. Dirs., *La confiance en questions*, Paris, L'Harmattan, pp. 111-120.

Mosse David, Gupta Sanjeev, Mehta Mona et al. (2002) Brokered Livelihoods: Debt, Labour Migration and Development in Tribal Western India, *The Journal of Development Studies*, 38 (5), pp. 59-88.

OCDE (2006) *Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement*, Paris, Les Éditions de l'OCDE, Perspectives des migrations internationales.

OECD (2005) *Improving Financial Literacy. Analysis of Issues and Policies*. Paris, OECD Publishing.

Office fédéral de la statistique (2017) *Présence et cumul de types de dette, selon différentes caractéristiques socio-démographiques*. [en ligne]. URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/revenus-consommation-et-fortune/endettement.assetdetail.11387275.html>

Patton Michael Q. (1990) *Qualitative evaluation and research methods*, Thousand Oaks, SAGE.

Piguet Étienne (2013) Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 3 (29), pp. 141-161.

Platt Maria, Baey Grace, Yeoh Brenda S. A. et al. (2017) Debt, precarity and gender: male and female temporary labour migrants in Singapore, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43 (1), pp. 119-136.

Poirine Bernard (1997) A theory of remittances as an implicit family loan arrangement, *World Development*, 25 (5), pp. 589-611.

Ramsay Iain (2011) *Between Neo-Liberalism and the Social Market: Approaches to Debt Adjustment and Consumer Insolvency in the EU*, Paper presented at the Consumer Bankruptcy in Europe. Different Paths for Debtors and Creditors, European University Institute, Department of Law.

Rapoport Hillel and Docquier Frédéric (2006) The Economics of Migrants' Remittances, in S. Kolm Serge-Christophe and Mercier Ythier Jean Eds., *Handbook on the Economics of Giving, Reciprocity and Altruism*, 1, Amsterdam, North-Holland/Elsevier, pp. 1135-1198.

Reiter Gerhard (1991) *Kritische Lebenserignisse und Verschuldungskarrieren von Verbrauchern*, Berlin, Duncker & Humblot.

Schwartz Olivier (1990) *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF.

Siegel Melissa and Loschmann Craig (2015) Revisiting the Motivations behind Remittance Behavior: Evidence of Debt-Financed Migration from Afghanistan, *Migration Letters*, 12 (1), pp. 38-39.

Sobieszczyk Teresa (2002) *Risky Business: Debt Bondage International Labour Migration from Northern Thailand*, Paper presented at the IUSSP Regional Population Conference on Southeast Asia's Population in a Changing Asian Context, Bangkok. [online]. URL: <http://archive.iussp.org/Bangkok2002/S10BSobies.pdf>

Solheim Catherine A. and Yang Pa Nhia D. (2010) Understanding Generational Differences in Financial Literacy in Hmong Immigrant Families, *Family and Consumer Sciences Research Journal*, 38 (4), pp. 435-454.

Standing Guy (2011) *The Precariat: The New Dangerous Class*, London, Bloomsbury.

Stark Oded (1991) *The Migration of Labour*, Cambridge, Basil Blackwell.

Stoll David (2010) From Wage Migration to Debt Migration? Easy Credit, Failure in El Norte, and Foreclosure in a Bubble Economy of the Western Guatemalan Highlands, *Latin American Perspectives*, 37 (1), pp. 123-142.

Strauss Anselm and Corbin Juliet (1997) *Grounded Theory in Practice*, Thousand Oaks, SAGE.

Taylor J. Edward (2006) *International Migration and Economic Development*, Paper presented at the International Symposium on International Migration and Development, United Nations, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, Turin.

The World Bank Group (2016) *Migration and Remittances Factbook 2016*, Washington, The World Bank.

United Nations (2016) *Debt Bondage Remains the Most Prevalent Form of Forced Labour Worldwide*, Genève, United Nations, Human Rights.

Zelizer Viviana (2015) *Remittance Circuits*, Working paper, From Economic to Social remittances: an International Overview, Harvard University.

Zelizer Viviana (2004) Circuits of commerce, in Jeffrey Alexander, Gary T. Marx and Christine Williams Eds., *Self, Social Structure, and Beliefs: Explorations in the Sociological Thought of Neil Smelser*, Berkeley, University of California Press, pp. 122-144.

Caroline Henchoz, Francesca Poglia Mileti et Tristan Coste

**Circuits transnationaux d'endettement et parcours migratoire :
rémitances, échanges économiques et dettes
des migrants en Suisse**

S'appuyant sur une quarantaine d'entretiens qualitatifs menés en Suisse auprès de migrants, cet article s'inspire de la socioéconomie de la dette et de la notion de circuit de commerce et de rémitances pour mettre en lumière l'existence d'une pluralité de circuits transnationaux d'endettement durant le parcours migratoire. Inscrits dans des espaces et des lieux spécifiques, ces circuits sont déterminés autant par les contextes historiques, sociaux, économiques, juridiques et institutionnels des pays concernés que par les conditions de départ et d'arrivée, le statut du migrant dans le pays d'accueil, son parcours biographique, son réseau social transnational, et sa capacité à agir dans un nouveau contexte. Ces circuits d'endettement recouvrent différentes fonctions sociales et relèvent d'expériences morales, émotionnelles et relationnelles diverses.

**Transnational Debt Circuits and Migration Process:
Remittances, Economic Exchanges and Debts
of Migrants in Switzerland**

Based on some forty qualitative interviews conducted in Switzerland with migrants, this article draws on the socio-economy of debt and the notion of circuits of commerce and remittances circuits to highlight the existence of a plurality of transnational debt circuits during the migration process. Taking place in specific spaces and places, these circuits are determined by the historical, social, economic, legal and institutional contexts of the countries concerned but also by the conditions of departure and arrival, the status of the migrant in the host country, his or her biographical journey, transnational social network, and ability to act in a new context. These debt circuits cover different social functions and relate to various moral, emotional and relational experiences.

**Circuitos transnacionales de deuda y procesos migratorios:
remesas, intercambios económicos y deudas
e los migrantes en Suiza**

A partir de unas cuarenta entrevistas cualitativas realizadas en Suiza a migrantes, este artículo se basa en la socio economía de la deuda y en la noción de circuitos de comercio y circuitos de remesas para destacar la existencia de una pluralidad de circuitos transnacionales de deuda durante el proceso migratorio. Situados en espacios y lugares concretos, estos circuitos están determinados tanto por los contextos históricos, sociales, económicos, jurídicos e institucionales de los países en cuestión como por las condiciones de salida y llegada, el estatus del migrante en el país de acogida, su recorrido biográfico, su red social transnacional y su capacidad de actuación en un nuevo contexto. Estos circuitos de deuda tienen diferentes funciones sociales y están vinculados a diversas experiencias morales, emocionales y relacionales.